

RECHERCHE DOCUMENTAIRE (BIO 3503)

Information générale

1. Objectifs

Ce cours a comme objectifs de permettre à l'étudiant (1) de se familiariser avec la littérature scientifique traitant d'un sujet donné et (2) d'en faire une synthèse critique.

2. Description

L'étudiant effectue une recherche documentaire sous la direction d'un professeur ou d'un superviseur externe associé à un organisme gouvernemental ou à l'entreprise privée.

3. Modalités

- a) On ne peut s'inscrire au cours *Recherche documentaire* qu'après avoir réussi 60 crédits du programme de baccalauréat en biologie, c'est-à-dire normalement au cours de sa troisième année d'études en biologie.
- b) On ne peut s'inscrire au cours *Recherche documentaire* si on a déjà suivi les cours BIO 3501 et BIO 3502 (*Initiation à la recherche I et II*).
- c) Le cours *Recherche documentaire* est offert aux sessions d'automne et d'hiver.
- d) L'étudiant qui désire s'inscrire à ce cours doit, dans un premier temps, choisir la personne (professeur, chercheur, professionnel en milieu de travail) qui dirigera son travail. Il doit ensuite rencontrer celle-ci pour préciser le sujet de la recherche.
- e) Il n'est pas nécessaire que le projet de recherche documentaire soit dirigé par un professeur du Département de biologie. La personne choisie peut être associée à un autre Département ou à un organisme gouvernemental, un centre hospitalier, un centre de recherche ou une entreprise privée. Cependant, si le projet se poursuit ailleurs qu'au Département de biologie, l'étudiant devra demander à un professeur du Département d'agir comme observateur.
- f) L'inscription au cours *Recherche documentaire* se fait directement auprès du professeur responsable du cours sur présentation du formulaire ci-joint, dûment complété et signé. **Le choix du sujet de recherche doit être approuvé par le professeur responsable du cours.**
- g) À la fin de la session, l'étudiant devra soumettre un rapport écrit synthétisant les principales données colligées et comportant une analyse critique de la documentation consultée. L'étudiant devra remettre une copie de son rapport à son directeur de projet, au professeur responsable du cours, ainsi qu'à l'observateur s'il y a lieu. **Ce rapport doit être remis au plus tard durant la dernière semaine de cours de la session.**

4. Évaluation

L'évaluation repose essentiellement sur la qualité du rapport écrit (70%) et sur un exposé oral (30%) de 20 minutes. La note pour le rapport écrit est attribuée par le directeur de projet et entérinée par le professeur responsable du cours et l'observateur s'il y a lieu. Le rapport doit être évalué selon les critères suivants :

- Énoncé de la problématique ;
- Méthodologie (stratégie d'analyse) ;
- Ampleur de la revue de la littérature ;
- Qualité générale du français : orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation.

La note sur la présentation orale est la moyenne des notes attribuées par tous les professeurs qui y assistent. La note finale (100 points) est ensuite convertie en cote. C'est cette dernière qui figure au bulletin de l'étudiant. Le tableau pour l'attribution des cotes est le suivant :

A+ ≥ 90	A ≥ 86	A- ≥ 82
B+ ≥ 78	B ≥ 74	B- ≥ 70
C+ ≥ 66	C ≥ 62	C- ≥ 58
D+ ≥ 54	D ≥ 50	E < 50

RECHERCHE DOCUMENTAIRE (BIO 3503)

FORMULAIRE À COMPLÉTER PAR L'ÉTUDIANT

Important : On ne peut s'inscrire aux cours BIO 3501 et BIO 3502 (*Initiation à la recherche I et Initiation à la recherche II*) si on a déjà suivi ou si on désire suivre le cours BIO 3503 (*Recherche documentaire*).

Identification

Nom de l'étudiant : _____ Session : _____

Numéro de dossier : _____

Nom du directeur du projet : _____

Signature du directeur du projet : _____

Coordonnées du directeur du projet si celui-ci n'est pas un professeur du Département de biologie

Adresse : _____

Tél. : _____ FAX : _____

Courrier électronique : _____

Nom de l'observateur interne (seulement si le directeur du projet n'est pas un professeur du Département de biologie) : _____

Signature de l'observateur interne : _____

Titre du projet : _____

Remettre le formulaire complété à **Ritchie Audet, au local 4071 du pavillon Alexandre-Vachon**, avant la fin de la période d'inscription.